

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2019
Avis d'impôt établi en 2020****Vos références****Numéro fiscal**

Déclarant 1 (C) : 19 53 845 957 154

Déclarant 2 (C) : 10 98 505 494 107

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :19 RUE CAMILLE CLAUDEL
94350 VILLIERS SUR MARNE**Numéro FIP :** 940 47 28 1562609789 3**Référence de l'avis :** 20 94 A358944 59**Numéro de rôle :** 011**Date d'établissement :** 08/07/2020**Date de mise en recouvrement :** 31/07/2020M REVELLAT PHILIPPE
OU MME STROPIANO EVELYNE
19 RUE CAMILLE CLAUDEL
94350 VILLIERS SUR MARNE

94101

Somme qui vous est remboursée**607,00 €****Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2019.****Vous serez remboursé par virement le 24/07/2020 sur le
compte bancaire suivant :**

FR49 3000 2076 500X XXXX XXX0 X63

Identifiant de la banque : CRLYFRPP

Émetteur du virement : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Vos contacts **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)SIP CHAMPIGNY-SUR-MARNE
SAID VILLIERS-PLESSIS
13 BRD GABRIEL PERI
94507 CHAMPIGNY-SUR-MARNE CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 36 365
Nombre de parts : 2,00

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Le prélèvement à la source a débuté le 1^{er} janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service «Gérer mon prélèvement à la source» accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : REVELLAT
 Déclarant 2 - Nom de naissance : STROPIANO

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
--------------------	-----------------	---------------------------------	----------------	--------------------------------------

M

RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	

2,00

IMPOT SUR LE REVENU

Détail des revenus

	Déclar. 1	Total
Autres revenus imposables.....	27540	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2754	
Salaires, pensions, rentes nets.....	24786	24786

Revenus perçus par le foyer fiscal

Revenus fonciers nets.....		12472
----------------------------	--	-------

Revenu brut global.....		37258
CSG déductible.....		- 899

Revenu imposable.....		36359
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%
		Montant
		6

Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴		2272
Décote.....		- 286
Réduction sous condition de revenu.....		- 397
Impôt proportionnel.....		+ 1

Impôt total avant crédits d'impôt.....		1590
--	--	------

CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS

	Montant déclaré	Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	1	1	- 1

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....		1589
---	--	------

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Détail des revenus

	CSG - CRDS	PREL SOL
Revenus fonciers nets ⁴⁵	12472	12472
BASE IMPOSABLE.....	12472	12472
Taux de l'imposition	9,70%	7,50%
Montant de l'imposition.....	1210	935

Total des prélèvements sociaux nets.....		2145
--	--	------

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine⁴⁹ pris en compte

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

>>> Suite de votre avis

pour l'imposition des revenus perçus en 2020..... 848

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2019 dû ⁵³: 1589
 Retenue à la source prélevée en 2019 par vos verseurs de revenus : - 1401
 Acomptes prélevés en 2019 sur votre compte bancaire : - 592

Solde d'impôt sur les revenus 2019 :..... **- 404**

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus ⁵³ :	CSG-CRDS		PSOL
Acomptes prélevés en 2019 sur votre compte bancaire :	1210		935
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :.....	- 1324		- 1024
	- 114		- 89

Solde des prélèvements sociaux 2019 ⁵³: **- 203**

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE 607

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵..... **36365**

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹ 6

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de :

	Déclar. 1		Déclar. 2
Plafond total de 2018.....	17532		15562
Plafond non utilisé pour les revenus de 2017.....	4522		3862
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	+ 4518	+	3923
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3973	+	3973
Plafond calculé sur les revenus de 2019.....	+ 4052	+	4052
Plafond pour les cotisations versées en 2020.....	= 17065	=	15810

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](http://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou en appelant le 0809 401 401